

AVIGNON, le 26 02 2021

Monsieur le président de la FFPJP
Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité Directeur de La FFPJP

Objet : *informations Championnats Départementaux 2021.*

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Dans le contexte de la pandémie que nous vivons au quotidien et qui ne semble pas s'améliorer d'après les annonces faites hier soir par le Premier Ministre et qui affecte notamment notre Région du fait du :

- **durcissement des règles sanitaires (couvre-feu les week-end) pour Nice ainsi que les villes de l'aire urbaine littoral qui s'étale de Menton à Théoule-sur-Mer,**
- et
- **de la présence de deux autres départements de notre Région parmi les 20 départements placés (pour l'instant) en surveillance renforcée et qui pourraient subir potentiellement des mesures de confinement le 06 mars prochain.**

Nos Comités Départementaux, les Clubs ainsi que nos licenciés anciens et nouveaux nous interrogent quant à la reprise de nos activités sportives au rang desquelles figure en premier lieu leur principale voire unique préoccupation, celle de la tenue de nos championnats départementaux.

Nous sommes dans l'impossibilité de leur apporter une réponse dès lors que nous sommes sans nouvelles de directives fédérales appropriées à l'évolution de la situation depuis :

- la réunion en Visio des Présidents des Comités Régionaux du : 30 janvier 2021
- la Réunion en Visio des Présidents des Comités Départementaux du 05 février 2021,
- la réunion de votre Comité Directeur qui s'est tenue en Visio les 20 & 21 février 2021,

Or, vous n'ignorez pas que les Championnats Départementaux imposent une préparation organisationnelle en amont, du Comité (*Préparation des affiches, désignation des délégués et des arbitres ...*), en passant par les Clubs organisateurs (*Demande des Autorisations en Mairie et Préfecture, réservation des sites, planning d'organisation, programmation des bénévoles...*), les autres clubs (*Distribution des Tenues, Inscriptions et remises des Licences ...*) et enfin pour les Licenciés qui y participent (*Organisation du Week-end, prise de jour de Congés, Réservation d'Hôtels pour certains départements de notre région*)

C'est pourquoi, le temps nous paraît venu, de connaître de manière **URGENTE** quelles sont les décisions que le Comité Directeur Fédéral a prises ou compte prendre pour la programmation des différents Championnats Départementaux à venir, qui je vous rappelle doivent débiter les 27 et 28 mars 2021, soit dans 29 jourset dont l'organisation nécessite qu'ils soient préparés au plus tard mi-mars.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Certes, nous sommes parfaitement conscients que la décision n'est pas aisée à prendre mais nous ne pouvons plus longtemps rester dans l'incertitude de la programmation de nos qualificatifs départementaux et de la reprise de nos activités sportives qui sont les seules à même de juguler les pertes de licences que nous enregistrons, sans compter les clubs qui n'ont pas encore renouvelé leur affiliation.

Nous en communiquer l'évolution chaque semaine, c'est bien ! mais lever des incertitudes, qui sont un frein à la prise ou à la reprise de licences serait encore mieux, en fixant de nouvelles échéances génératrices de perspectives nouvelles.

Soyez assurés, Monsieur le Président, Mesdames Messieurs, de nos sentiments sportifs et dévoués.

Pour le Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur,
Pour les Comités Départementaux de Provence Alpes Côte d'Azur,



Lucette COSTE

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur